

ASI + point focal

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél : (226) 25 30 70 64/ 65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le... 16 JUIL 2026

COMMUNIQUE N° 2026 00196 /MESRI/SG/UJKZ/P portant recrutement d'étudiants pour un Diplôme Inter-Universitaire sur les « Fièvres Hémorragiques Virales, arboviroses et épidémies émergentes en Afrique »

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, au titre de l'année académique 2026-2027 au département de Médecine et spécialités médicales de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS), un Diplôme Inter-Universitaire (DIU) sur les Fièvres Hémorragiques Virales, arboviroses et épidémies émergentes en Afrique .

La capacité d'accueil est de cent (100) étudiants.

I. Contexte de la formation

Les fièvres hémorragiques virales et les arboviroses sont des maladies très diverses dont l'incidence s'est accrue ces dernières années dans tous les pays du monde. En Afrique en particulier, ces maladies émergentes deviennent préoccupantes au fil du temps en raison de leur extension et de leurs morbi-mortalités, mais aussi de l'impact socio-économique important qu'elles engendrent. Elles sont favorisées dans ce contexte par l'insuffisance de connaissances, d'informations et de formations des acteurs de santé et des gouvernants, par la faiblesse des systèmes de santé et les mécanismes de préparation et de réponses souvent défaillants. Les épidémies récemment survenues dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont montré avec acuité la faiblesse des systèmes de riposte marquée par une insuffisance de connaissances des acteurs pour la gestion des épidémies liées à ces maladies. Cette formation contribuera ainsi au renforcement de l'organisation et du fonctionnement des institutions chargées des urgences et du contrôle des maladies épidémiques virales et zoonotiques dans les différents pays.

II. Objectif de la formation

La formation vise le renforcement des compétences des apprenants sur la prise en charge, la prévention et le contrôle des arboviroses et des FHV en Afrique .

III. Conditions de candidature et public cible

Le candidat devra :

- être titulaire au moins du baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- fournir la preuve de sa contribution dans la gestion des endémies ou des épidémies de fièvres hémorragiques virales et des arboviroses ou dans la gestion des urgences sanitaires serait un atout.

La formation est ouverte aux profils professionnels suivants :

- médecins, biologistes, pharmaciens, vétérinaires, épidémiologistes et santé publique ;
- ingénieurs dans le domaine de la santé humaine ;
- ingénieurs dans le domaine animal et de l'environnement, entomologistes ;
- techniciens en santé, infirmiers, sages-femmes ;
- sociologues, psychologues, anthropologues, chercheurs des différents domaines, doctorants ;
- spécialistes en communication des risques, administrateurs des services de santé, administrateurs des services publics, ou privés.

IV. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- des photocopies légalisées du baccalauréat ou du diplôme équivalent et des diplômes universitaires du candidat ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre de motivation ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance et du certificat de nationalité ;
- une lettre de motivation et une lettre de recommandation ;
- une attestation du supérieur hiérarchique autorisant la participation à la formation en cas d'admission ;
- un engagement à s'acquitter des frais de formation ;
- un certificat de visite médicale attestant l'aptitude du candidat à participer à la formation (visite et contre visite).

Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable

V. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme campusfaso ([https://www.campusfaso.bf/formation /candidature](https://www.campusfaso.bf/formation/candidature)) **du 15 juillet au 10 septembre 2026 à 23 h 59 GMT**. A cet effet chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> en vue de créer non seulement un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) mais aussi son dossier sur la plateforme et de l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs (15 500 F) CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov money ou Orange money.

L'admission se fera sur examen de dossier par un jury de sélection.

La liste des candidats retenus sera publiée au plus tard **le 14 septembre 2026 à l'UFR-SDS**.

Le debut des cours est prévu au 1er octobre 2026.

VI. Durée et modalités de la formation

Le DIU comprendra une phase d'enseignement en ligne sur six (6) mois suivis de deux semaines de regroupement en présentiel à Ouagadougou pour la pratique de terrain et les exercices de simulation.

VII. Coût de la formation

Les montants afférents aux coûts annuels de formation du DIU « Prise en charge et contrôle des arboviroses et des fièvres hémorragiques virales en Afrique » sont fixés comme suit :

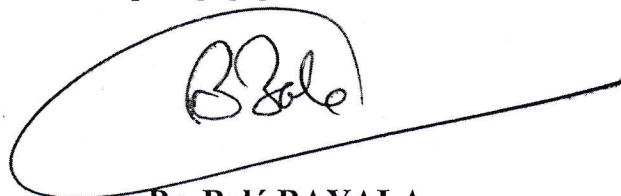
Frais d'inscription

Ressortissants de la Zone UEMOA		Ressortissants de la Zone hors UEMOA
<i>Sous régime étudiant</i>	<i>Sous régime particulier</i>	
15 000 FCFA/ an	50 000 FCFA/ an	250 000 FCFA/ an

Statut	Montant en FCFA
Etudiant Burkinabè résident à Ouagadougou	1 988 706 FCFA – 3022 euros
Etudiant Burkinabè résident en province	2 690 706 FCFA – 4102 euros
Etudiant de l'Afrique de l'Ouest	3 170 706 FCFA – 4834 euros
Etudiant hors de l'Afrique de l'Ouest	3 568 706 FCFA – 5440 euros

Etudiant hors Afrique (Europe, Amérique, Asie)	4 596 626 FCFA – 7000 euros
---	--------------------------------

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements,
des Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- UFR-SDS
- DAOI
- VP-EIP
- AC
- DSI
- Point focal Campus Faso

